

60 Millions de Piétons

Juillet-août 2019

La marche, la première des mobilités

INFORMATIONS DIVERSES (LOM et EDPM)

Courriers adressés aux Présidents d'associations de Maires (AMF/AMIF/APFV)

- M. François Baroin Président de l' Association des Maires de France (ancien Ministre et Maire de Troyes),
- M. Stéphane Beaudet Président de l' Association des Maires d'Île de France (Maire d'Évry-Courcouronnes),
- M. Christophe Bouillon Président de l' Association des Petites Villes de France (Député de Seine-Maritime).

Arrêté municipal de Paris

Journal Le Monde du 30 juillet 2019

Les trottinettes électriques n'ont plus le droit d'être garées sur les trottoirs à Paris

Depuis mardi, leur stationnement est « interdit et considéré comme gênant » sur les trottoirs. Elles devront occuper les places de stationnement, comme les motos :

https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/07/30/le-stationnement-des-trottinettes-electriques-officiellement-interdit-sur-les-trottoirs-parisiens_5494930_3224.html



Arrêté municipal de Paris et 2 photos de documents (recto/verso) équipant les EDPM de la marque UBER (PJ)

À fin juin, la ville de Charenton (94) et Vincennes ont pris un arrêté municipal pour interdire les engins de déplacement personnel sur les trottoirs (EDPM)

Le travail de l'association porte ses fruits.



60 Millions de Piétons - Maison de la Vie Associative et Citoyenne - 23, rue Greneta - 75002 Paris
www.pietons.org pietons@orange.fr - contact@60millionsdepiedons.fr

